

Prix Moselly 2020

Pas de nouvelle, bonnes nouvelles !

En cette année, toute chamboulée, qui demande à tous des adaptations constantes et nécessaires à la bonne santé du plus grand nombre d'entre nous, le Prix Moselly a bien dû, lui aussi, s'adapter. Pas au nom de ses 71 bougies qui le rendraient plus sensible au virus, mais au nom du respect de la nouvelle distanciation physique.

En effet, pour notre réunion du premier tour - premier tour qui sélectionne les meilleures nouvelles aux yeux de la majorité des jurés- nous avons dû nous offrir une salle beaucoup plus grande que notre traditionnelle salle de bibliothèque du Musée d'Art et d'Histoire Michel Hachet de Toul.

Dans cette grande salle Pèlerin de la Médiathèque de Toul pas un juré ne pouvait toucher l'autre. Le cercle des jurés, bien élargi, nous a demandé d'élever la voix, pas les uns sur les autres, mais pour être audibles..., d'autant que nous étions masqués ! Ce que je dis là semble être devenu presque une habitude et une évidence pour chacun, mais c'était une nouvelle façon pour notre annuelle réunion !

On s'en est pourtant sortis ! Mais sans les traditionnelles agapes de fin qui ne nous ont toutefois pas laissés sur notre faim d'histoires nouvelles. Le cru 2020 était gustatif, notre belle Lorraine pourvoyant toujours ses plus belles images culinaires d'Épinal ou d'ailleurs.

En nous quittant, nous avons, comme convenu, prévu de nous revoir pour le second tour, dans une autre grande salle de la mairie de Chaudeney, berceau de la jeunesse d'Émile Moselly, et salle de la mairie qui honore la mémoire de Germaine Moselly, sa fille. Nous étions contents et fiers de cette belle idée.

Mais, l'acte II du confinement a commencé, et nous a contraints – pour la bonne cause bien sûr – à reporter le second tour du vote dont l'issue nous aurait révélé le nom du lauréat 2020... Le suspense est donc à son comble, mais patience et longueur de temps font plus que force et que rage, et le second tour arrivera... on ne sait quand ! Mais une chose est sûre, c'est qu'il arrivera !

Parole de secrétaire du Prix Moselly !

D'ailleurs, en qualité de secrétaire depuis bientôt trois ans, je prends le temps, de temps en temps, d'aller lire les anciennes nouvelles, lauréates des dernières années, sur le site d'Études Tuloises. Je découvre de magnifiques perles, des écritures poétiques ou drôles, tendres ou

tragiques. Toutes me font aimer plus encore la Lorraine et les écrivains qui la « nouvellisent » si bien. Car, si ce Prix a d'abord été créé pour honorer la mémoire d'Émile Moselly, c'est surtout la Lorraine qu'il finit par honorer. Honorée par les mots de nos nouvellistes, par leurs enchevêtrements, leur douceur, leurs saveurs..., par leurs inventions, leur style, leurs allitérations en L, en R en N... Au fil du temps, l'écriture se modernise ; elle vit avec son temps ; elle évolue avec ses mœurs ; elle se renouvelle sans cesse. L'écriture est vivante. Il y a tellement de vies dans les histoires envoyées chaque année pour le Prix Moselly ! Merci à tous ces auteurs dont le plaisir est d'écrire et de nous réinventer une part de Lorraine dans chacun de leurs mots.

Pour vous faire partager ce plaisir, je vous proposerai, à la fin de ce texte, quelques questions. Soit vous êtes un incollable du Prix et ses 61 nouvelles n'auront aucun secret pour vous, soit comme moi, vous devrez chercher les réponses sur le site d'Études Tuloises ou dans les anciennes revues. Le site et ses revues contribuent largement à promouvoir ce Prix Moselly que je suis très fier de servir.

Je profite enfin de ce texte pour remercier la ville de Toul qui récompense financièrement chaque année le lauréat, et qui met à disposition la belle salle des Mariages de l'hôtel de ville, sa logistique et le « verre de l'amitié » pour la cérémonie de remise du Prix Moselly. Ce Prix fait aussi partie du patrimoine de la Ville. Merci de permettre à une si belle entreprise de prendre de l'âge sans prendre une ride.

Corinne FLORENTIN, Secrétaire du Prix Moselly

Amusez-vous à retrouver, ou découvrir, le titre de la nouvelle et son auteur bien sûr !

A / Grosjean... le coq ou l'ancien maire ?

B / Un service à thé a été retrouvé.

C / Qui n'est pas piqué des hannetons !

D / Un vieillard revenant de la colline, un promeneur poète...

E / Une ville peut-elle devenir monstrueusement folle ?

F / Caserio et le Président, quelle famille !

G / Madame Martine et le fauteuil de Jimmy.

H / Texto envoyé de Morte et Moselle.

RÉUNION D'ATTRIBUTION DU PRIX MOSELLY

Compte-rendu de la séance du samedi 7 novembre 2020

Bien que la réunion eût été remise à l'ordre du jour au dernier moment, tous les membres convoqués (jury intérieur et jury extérieur) étaient présents sauf un, non excusé. Par délicatesse, son nom ne sera pas mentionné dans ce CR. Il se reconnaîtra. A-t-il négligé d'ouvrir sa boîte mail ? A-t-il eu un empêchement de dernière minute ? Le jury attend ses explications avant de décider de son sort, et de voter (à bulletin secret) pour son maintien ou non au sein du jury.

Suite à l'interdiction des réunions dans les salles communales, celle-ci eut lieu dans les grottes de Pierre-la-Treiche. Le CELT avait fait pour l'occasion l'achat de casques de spéléologie. Les membres avaient été invités à se vêtir chaudement. Il en est même un qui avait revêtu une combinaison de ski. Un autre, ignorant du contexte géographique, et croyant que l'accès se faisait par un boyau débouchant dans la Moselle, s'était équipé d'une tenue de plongeur.

Les Pierrats eurent facile à se rendre sur les lieux, munis de leur dérogation cochée dans la 6ème case :

- « Déplacements brefs, dans la limite d'une heure... » Pour le kilomètre autorisé, cela ne posait aucun problème. Ils avaient prévu de remplir une seconde attestation pour le retour, à remplir de façon appropriée. Quant aux Caldéniaciens, en passant par les bois, ils ne prenaient pas un grand risque de croiser la maréchaussée. Ça craignait plus pour les plus lointains, Toulous et autre Meusien ou Vosgien. Ils ont néanmoins bravé l'interdit en croisant les doigts pour ne rencontrer aucun gendarme ou policier : un samedi soir, c'était jouable. Au pire, l'amende de 135 euros aurait été transmise au trésorier. Mention spéciale au juré venu en train depuis sa Provence résidentielle : il avait coché la 4^{ème} case :

- « Déplacement pour motif familial impérieux, pour assistance aux personnes vulnérables... » prétextant se rendre au chevet de son aïeul, Émile Moselly.

La réunion put débuter à 20 heures précises, comme prévu dans la convocation. Les membres les plus prévoyants avaient apporté qui un siège pliant, qui une couverture. Ces dernières furent partagées avec ceux qui n'avaient pas réalisé que les grottes n'étaient pas équipées pour s'asseoir, ni sur quelque caillou que ce soit, ni sur de l'herbe tendre ou de la mousse verte. Tous étaient protégés par un masque chirurgical, porté sur la bouche et le nez, même par les plus réfractaires.

4 textes avaient été présélectionnés lors de la réunion du 24 octobre avec respectivement 12, 10, 8 et 7 voix. Après une discussion animée, et un vote à main levée, les deux textes les moins bien notés furent exclus du débat.

À 21 heures, le tour de table put commencer. Chacun fut appelé à prendre la parole, ce qui se déroula dans une innommable cacophonie, certains la monopolisant, d'autres interrompant systématiquement les intervenants avec lesquels ils n'étaient pas d'accord. Certains, plus rares, n'avaient rien de plus à ajouter que « j'aime » ou « je n'aime pas », comme s'ils se trouvaient sur Facebook. Ils illustraient leur jugement, suivant le cas, d'un sourire ou d'une grimace qui passa inaperçu, compte tenu du port du masque et malgré la convergence sur leurs visages respectifs des diverses lampes frontales. Quant à l'occurrence de fautes d'orthographe,

l'altercation fut violente entre les puristes, qui n'en toléraient aucune, pas même l'absence du moindre accent circonflexe pourtant admise par la nouvelle orthographe, et ceux qui admettaient que les rares fautes qu'on avait eu bien du mal à trouver dans ces deux textes correctement écrits pouvaient être corrigées avant la publication dans le prochain numéro des Études Toulousiennes. Ce qui était monnaie courante, confirma le directeur de la publication.

Deux heures plus tard, on passa au vote en collectant les bulletins dans le canotier qu'un membre pierrat n'avait pas omis d'apporter, comme il l'avait promis.

Les deux textes arrivèrent à égalité.

La lecture à voix haute fut donc indispensable pour départager les deux nouvelles. La tâche fut dévolue à l'habituel conteur du groupe, qui, cette fois-ci, à cause du mauvais éclairage, eut du mal à mettre le bon ton et à ne pas bafouiller. On lui pardonne.

Un nouveau vote à bulletin secret ne départagea pas les deux textes qui arrivèrent encore à égalité.

La secrétaire proposa de faire un nouveau tour de table, mais devant les protestations et le tollé général arguant de l'heure tardive, elle y renonça. On se mit d'accord sur la nécessité de reporter la décision à une date ultérieure, de préférence quand les conditions sanitaires seraient plus clémentes.

Quelques bouteilles de pétillant local avaient été apportées par la secrétaire. Le bouchon sauta trop rapidement, rebondissant sur les parois de la grotte avec un bruit qui retentit en s'amplifiant d'écho en écho sur le calcaire poli par les siècles, voire les millénaires. Elle emplit tant bien que mal dans la pénombre les gobelets dont chacun avait pris soin de se munir, et l'on lança un toast au prix Moselly 2020 et à son futur lauréat. Il fut décidé que, puisqu'on devait inévitablement se démasquer pour boire son breuvage, on se retournerait pour vider son verre, ce qui se traduisit par l'illumination magique de la calcite recouvrant les murs.

Il était plus de minuit quand la séance fut levée.

Plusieurs membres n'ayant pas donné signe de vie depuis 24 heures, il est à craindre qu'en ce jour de sabbat, et bien que ce ne fut pas nuit de pleine lune, ils aient fait de mauvaises rencontres sur le chemin du retour. Faut-il signaler leur disparition, et reconnaître de ce fait avoir organisé une réunion en dépit des conditions sanitaires en vigueur ? On s'interroge sur le quota de pertes décemment acceptable. S'ils ne réapparaissent pas dans les heures qui viennent, les chasseurs, autorisés à intervenir en forêt sans limitation de temps et de distance, seront conviés à faire une battue dans le bois Gaillard, entre Pierre-la-Treiche et Chaudeney.

NB : Suite aux frais particuliers engendrés par une réunion inhabituelle, (casques, amendes, vin pétillant, dédommagement des frais de déplacement des chasseurs...), la secrétaire propose de demander une subvention exceptionnelle à la Ville de Toul.

Micheline MONTAGNE